

# Bubry



**URGENCES**

Pompiers **18**  
Gendarmerie **17**  
Samu **56 15**  
Centre anti-poison Rennes  
**02 99 59 22 22**

**SANTÉ****Médecins généralistes****Dr ROBIN J.**

Maison de santé - place Macroom  
02 97 51 70 21

**Dr THOMAS G.**

Maison de santé - place Macroom  
02 97 51 70 56

**Dr HEMON J.**

Maison de santé - place Macroom  
06 10 22 96 32

**Dentiste****Dr JOLY J.**

Maison de santé - place Macroom  
02 97 51 68 50

**Pharmaciens****BRÉDÉKA L. - NIGNOL M.L.**

21 rue des Tilleuls  
02 97 51 70 37

**Infirmiers****LE FUR F. - DANIGO J.C.**

Maison de santé - place Macroom  
02 97 51 72 70

**RIVALAN V. - EVRARD A.**

Maison de santé - place Macroom  
02 97 27 03 37

**RHIDANE A. - MARCHESSEAU G. - POTMORE. - LE MANCO S.**

6 place Saint-Antoine  
02 97 51 31 93

**Masseurs - Kinésithérapeutes****CHAUVIN F. - GIRARD M.**

3 rue du Dr Troudet  
02 97 51 70 53

**Ostéopathe****LE JEUNE J.**

Maison de santé - place Macroom  
07 71 78 75 45

**Pédicure-podologue****SALAÛN I.**

Maison de santé - place Macroom  
06 77 59 32 10

**Hypnothérapeute-coach-énergéticienne****GARZENNE BOGEARD V.**

Maison de santé - place Macroom  
06 62 43 11 44

**Ambulanciers****AMBULANCES URGENCE 56 LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.**

16 rue de la République  
02 97 51 76 98

**AMBULANCES LAUDA**

3, rue Moulin du Duc  
02 97 32 17 60

**Taxis conventionnés****TAXI JAN**

06 65 07 74 82 - 02 97 08 23 16

**AMBULANCES URGENCE 56 LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.**

16 rue de la République  
02 97 51 76 98

**TAXI COLLIN C.**

Rue des Oiseaux  
02 97 51 33 50

**Vétérinaires****SOUBIES S.**

Place F. d'Esperey  
02 97 51 70 26

**SERVICES MUNICIPAUX****Mairie**

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h  
Fermée le jeudi après-midi  
Le samedi : 9h-12h (fermée pendant les vacances scolaires)  
1 Place Macroom - 02 97 51 70 07  
mairie.bubry@gmail.com  
www.bubry.fr  
f : @Communedebubry

**Médiathèque****Horaires des permanences****Périodes scolaires :**

Mardi : 16h-18h  
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h  
Jeudi : 14h-18h  
Samedi : 10h-12h30 / 14h-16h

**Périodes de vacances scolaires :**

Mardi et jeudi : 14h-17h30  
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30  
Samedi : 10h-12h30

**Centre Communal d'Action Sociale**

Rue des Moulins  
02 97 51 71 86  
f : @mediathequedebubry

**CORRESPONDANTS DE PRESSE****Le Télégramme**

PERRET E. : 06 09 02 45 74  
elisa.letelegramme@gmail.com

**Ouest-France**

MASSON J.F. : 06 72 63 21 99  
jf-masson@outlook.fr

**PERMANENCES À LA MAIRIE****Assistante sociale**

Sur rendez-vous le mercredi matin  
02 97 69 53 25

**Pôle Emploi**

Sur rendez-vous le lundi matin (1/2)  
Contacter Pôle Emploi

**Lorient Agglomération - Urbanisme**

Sur rendez-vous le mardi après-midi (1/2)  
02 97 51 70 07

**Mutuale**

Sans rendez-vous 1 vendredi par mois de 14h00 à 16h00  
Voir dates à la mairie

**F.N.A.T.H.**

Le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 14h30 à 15h00 à la Mairie

**MARCHÉS DE BUBRY****Grand marché bimensuel**

Centre bourg de Bubry,  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois, le matin

**Marché de producteurs locaux**

Centre bourg de Bubry,  
Vendredi à partir de 17h30

**Ostréiculteur**

Place Maréchal Franchet d'Esperey,  
Samedi matin

**DÉCHÈTERIE**

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
Mardi : 9h-12h / 14h-18h  
Jeudi : 14h-18h  
Samedi : 9h-12h / 14h-18h  
Du 2 novembre au 31 mars  
Mardi : 9h-12h / 14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Samedi : 9h-12h / 14h-17h

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS****Inscription sur la liste électorale**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant le scrutin.

Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie. Un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr.

**La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

**Carte d'identité et passeport biométrique**

Les demandes de cartes d'identité et de passeports biométriques sont à faire dans les mairies ou organismes agréés (ex. : mairies de Plouay, Hennebont, Baud, Maison des services au public de Guéméné/Scorff, etc.). Avant tout déplacement, prenez rendez-vous auprès du service de la commune ou de l'organisme de votre choix et vérifiez en mairie de Bubry si vous disposez bien

de toutes les pièces nécessaires (liste disponible en mairie ou sur service-public.fr).

**Autorisations de sorties du territoire**

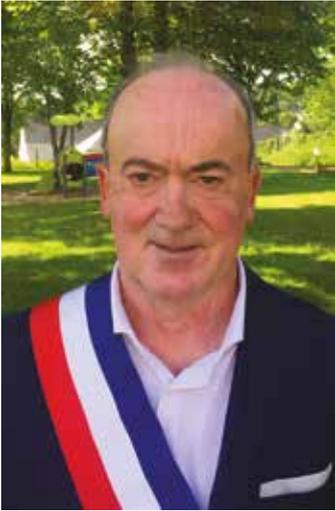
Pour voyager à l'étranger sans ses parents, un enfant mineur doit présenter une carte d'identité ou un passeport, ainsi qu'un formulaire d'autorisation de sortie du territoire rempli et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport en cours de validité).

Le formulaire CERFA d'autorisation de sortie du territoire est téléchargeable en ligne sur le site service-public.fr. Des exemplaires sont disponibles en mairie.

**Recensement citoyen**

A la date anniversaire de ses 16 ans, tout jeune Français doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet alors une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : le permis de conduire).

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.



Chers Bubryates, chers amis,

Nous venons d'élire notre président de la république et notre député pour les cinq années à venir. Durant cette période de campagne électorale très particulière pour ces élections, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France.

La tâche s'annonce difficile dans ce contexte international marqué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Une situation économique mondiale très déséquilibrée qui affecte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix, la raréfaction des matières premières et le coût de l'énergie, fragilisant encore plus les ménages à revenus modestes.

En ce qui concerne notre commune, nous subissons aussi de plein fouet les augmentations de l'énergie, de l'alimentation... Cette situation a forcément un impact sur les frais de fonctionnement mais aussi sur les investissements où les budgets prévisionnels sont majorés d'au moins 30 %.

Malgré ce contexte nous poursuivons les travaux structurants sur la commune :

- Local rue de la Libération : les travaux ont démarré. Ce local est destiné à devenir un véritable lieu de vie, d'échanges et de partages pour les Bubryates. Les travaux doivent s'achever au début de l'année 2023.

- Rénovation de la salle polyvalente : les travaux devaient démarrer à la fin du printemps, mais la situation a engendré des retards, si bien que le début des travaux n'interviendra finalement pas avant la fin de l'année ou le début de l'année suivante.

- Travaux route de Baud : des travaux d'aménagement vont être réalisés à la sortie du bourg, sur la route départementale (RD3) en direction de Baud afin de limiter la vitesse en agglomération.

On poursuit nos efforts pour faire venir de nouveaux professionnels de santé et actuellement nous sommes en discussion très avancée avec un médecin généraliste.

Les associations ont pu reprendre leurs traditionnelles festivités auxquelles la population est attachée. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font de Bubry une commune où le vivre-ensemble prend tout son sens. Je souhaite que vous puissiez profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire, tout en continuant à prêter la plus grande attention, la pandémie restant toujours très présente.

Pour conclure, le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Bonne lecture à tous.

**Le Maire, Roger Thomazo**

## Sommaire

Mémento	2
Le mot du Maire	3
Finances communales	4-5
Aménagement	6-7
Citoyenneté/Informations/Vie communale	8-9
Enfance jeunesse	10-11
Services communaux	12
Médiathèque	13
Résidence Louis Honorati / CCAS	14
Écoles	15-16-17
Activités économiques	18-19
Notre petite histoire	20
Page en breton	21
Gazette du Brandifrou	22-23-24-25
Environnement	26
Etat-civil / Agenda	27
Couverture : les classes 1 et 2 en 2022	28

## Crédit photographique et rédaction

**Elus :** R. Thomazo, Y. Wanes, N. Guillemot, M.A. Le Gal, P. Robert, S. Malvoisin, A. Le Guyader-Grandvalet, B. Franck, V. Nicolas, V. Le Moulec.

**Contributeurs :** Y. Le Carrer, F. Malardé, Poar ar 'leur I, Ecoles La Feuillaison, Teir Dervenn et Sainte-Hélène, L. Le Gal, D. Le Guévello.

**Personnel communal :** G. Jaume, M. Perier-Le Marre, E. Ducher, S. Le Bagousse, J. Le Livec, M. Picard, E. Acosta, G. Fontaine.

### Graphisme et impression

Imprimerie Graph Impress à Pontivy

Ce bulletin tiré à 1 400 exemplaires a été imprimé sur du papier recyclé.

Couverture page 1 : le château de Kernivinen

Couverture page 28 : les classes 1 et 2 en 2022

# 4 FINANCES COMMUNALES

## L'année 2021 en chiffres

### Budget principal - Commune

**FONCTIONNEMENT** : comprend tous les produits et dépenses courantes de la collectivité.

La section de fonctionnement présente à la fin de l'année 2021 un excédent de **511 149 €** qui a été affecté à la section de fonctionnement pour 2022.

**INVESTISSEMENT** : recense les flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine de la commune, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

### Dépenses réelles d'investissement : 1 162 065 €

Principales dépenses d'investissement	
Rénovation toiture salle polyvalente	80 058 €
Ravalement école de Saint-Yves	27 064 €
Voirie rurale	153 259 €
Solde aménagement de Saint-Yves	59 579 €
Equipements numériques des écoles publiques	12 865 €

### Recettes réelles d'investissement : 1 861 735 €

Principales recettes d'investissement	
Etat	17 239 €
Département	118 110 €
Lorient Agglo	30 000 €
Fonds européen	20 000 €
Etat - FCTVA	86 287 €
Taxe d'aménagement	14 361 €
Autres	835 €

A cela s'ajoutent : l'excédent 2020 de la section de fonctionnement (511 246 €) et le transfert vers le budget annexe « maison de santé » des dépenses jusqu'alors payées par le budget de la commune (1 063 657 €).

### Principaux ratios par habitant

Dépenses réelles de fonctionnement : .....	621 €
Fiscalité : .....	381 €
Recettes réelles de fonctionnement : .....	847 €
Équipement brut : .....	194 €
Dette : .....	105 €
Capacité de désendettement : .....	moins d'un an
Endettement au 31/12/2021 : .....	248 866 €

### Budget annexe du lotissement

Produits de la vente des lots : 135 180 € HT (9 lots vendus en 2021)

### Budget annexe de la Maison de santé

Dépenses de fonctionnement : 21 526 €

Recettes de fonctionnement : 27 995 € (revenus des immeubles)

**Résultat : + 6 469 €**

7 cabinets loués à l'année (5 sur 12 mois, 1 sur 8 mois et 1 sur 4 mois en 2021)

2 cabinets loués en vacation : 1 journée tous les 15 jours

Dépenses d'investissement : 1 219 068 €

Recettes d'investissement : 940 644 €

**Résultat : - 278 424 €**

A noter que les loyers ont été déterminés sur la base d'un amortissement sur 15 ans. Il faudra donc au moins 15 ans pour équilibrer le budget.

## L'année 2022 en chiffres

Population au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 2 376 habitants

### Budget principal - Commune

Une autorisation de dépenses de 4 494 455 € dont :

2 535 675 € en fonctionnement

1 958 780 € en investissement

Principales opérations d'équipement 2022	
Voirie et signalisation (aménagement rue Moulin du Duc, entretien de la voirie rurale...)	241 000 €
Bâtiments communaux (local rue de la Libération, salle polyvalente, rénovation de plusieurs classes dans les écoles, ravalement de la mairie...)	1 212 474 €
Terrains et aménagements divers (clôture stade, réparations diverses, renouvellement illuminations de Noël...)	36 550 €
Acquisition matériels, mobiliers, logiciels (mobiliers des écoles, création d'une ludothèque, portail numérique pour la médiathèque, remplacement d'un pare-ballons...)	48 324 €
Matériel roulant (camion pour les services techniques)	30 000 €
Modification du PLU	10 000 €

A cela s'ajoutent les restes à réaliser 2021 en dépenses qui s'élèvent à 334 942 € dont 192 357 € pour la rénovation des bâtiments communaux, 77 780 € pour l'achat d'un terrain en centre bourg en vue d'une future opération de lotissement, 40 620 € pour la rénovation de l'éclairage public, 9 615 € pour les jeux collectifs et divers reliquats de factures (14 570 €).

## Budget annexe du lotissement

**Fonctionnement : 330 844 €**

**Investissement : 97 909 €**

### Principales opérations

Travaux de finalisation du lotissement : 100 000 €

Produit de la vente des lots : 52 779 €

Produit de la vente d'un complément de parcelle à Lorient Habitat : 2 850 €

Subvention d'équilibre du budget principal : 275 210 €

## Budget annexe maison de santé

**Fonctionnement : 464 906 €**

**Investissement : 543 284 €**

### Principales opérations

Charges à caractère général : 11 500 €

Frais de personnel (entretien du bâtiment) : 13 500 €

Loyers : 36 000 €

Subvention d'équilibre du budget principal : 422 436,68 €

Investissement mobilier/matériel (équipement du bureau polyvalent) : 2 000 €

Soldes DETR/DSIL : 78 378 €

FCTVA : 25 000 €

### Taux d'imposition

Le Conseil municipal a voté la modification des taux de fiscalité locale comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 33,29 % (2021 : 32,64 %)

Taxe sur le foncier non bâti : 44,94 % (2021 : 44,94 %)

Cette modification permettra de financer en partie les gros projets d'investissement prévus en 2022 et 2023 et notamment la rénovation de la salle polyvalente.

Produits	
Foncier bâti	786 594 €
Foncier non bâti	100 486 €
Taxe d'habitation – Résidences secondaires	66 643 €
<b>Total des recettes</b>	<b>953 723 €</b>

### Subventions aux associations

Chaque année, les associations sont invitées à compléter un dossier de demande de subvention avant examen en commission des finances puis validation par le conseil municipal. Le 8 avril dernier, le conseil municipal a voté les subventions aux associations ayant déposé un dossier au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.

### Associations du secteur

Ciné Roch	45 €
Cinéma Le Celtic	45 €
GVA de la terre aux îles	180 €
Parents amis et résidents de la MAS « Les Bruyères »	108 €

Radio Bro Gwened	108 €
UC Inguiniéloise	60 €
Basket pro Baod - Baud	10 €
Entente de foot Guémené – Avenir Pays Pourleth - Priziac	50 €

### Autres associations

ADAPEI Les Papillons blancs	40 €
AFM Téléthon	40 €
Laryngectomisés et mutilés de la voix	40 €
La Ligue contre le cancer Morbihan	40 €
EFAIT Ecoute Familiale Toxicomanie	40 €
Espoir Amitié Lorient	40 €
SOS Amitié (secteur de Lorient)	40 €
Rêves de clown	40 €
Chiens guides d'aveugles	40 €
Banque Alimentaire (secteur de Lorient)	40 €
Restos du cœur 56 Morbihan	40 €
Secours Catholique Morbihan	40 €
Secours Populaire Français Lorient	40 €
Solidarité paysans	155 €

### Associations communales

ASB	1 618 €
Judo Club	600 €
Gym pour tous	181 €
Sport et fitness	181 €
Bubry cyclo	181 €
Bagad Sant Ewan	1 618 €
Bagad Sant Ewan – Subvention exceptionnelle (formation)	1 500 €
Comité des fêtes – Sports et loisirs	1 442 €
Comité des fêtes – Sports et loisirs – Feu d'artifice	2 000 €
Comité des fêtes de Saint-Yves	764 €
Trisk'elles	181 €
Bubry Arts	181 €
Desmo Breizh 56	145 €
Club des Amis et retraités	145 €
FNATH	91 €
Amicale des sapeurs-pompiers	473 €
La Patte sur le cœur	145 €
BASC (club canin)	145 €
Chapelle Saint-Clément	91 €
Chapelle Notre-Dame de la Salette	91 €

## Des travaux pour assurer la sécurité des usagers de la route et des riverains

La pondération de la vitesse en agglomération est une nécessité, tant pour la sécurité routière que pour la qualité de vie de tous. En plus de convaincre, l'aménageur doit parfois contraindre les usagers motorisés à adapter leur vitesse au regard des conditions rencontrées. C'est la raison pour laquelle, très prochainement, des travaux d'aménagement liés aux infrastructures routières vont être réalisés à la sortie du bourg, sur la route départementale (RD3) en direction de Baud. Il s'agit de la mise en place de deux «plateaux ralentisseurs» et d'une «écluse». Mais de quoi s'agit-il ?

- Les ralentisseurs de type «plateau» sont des aménagements de modération de la vitesse en agglomération comportant une surélévation de la chaussée.

- Une «écluse» est un resserrement de la chaussée ne laissant subsister qu'une largeur de voie. Le trafic passe donc de façon alternée, généralement en donnant la priorité à un sens de circulation.

En se dirigeant vers Baud, les usagers rencontreront un premier «plateau» à hauteur des anciens établissements Bourlieux. Puis une «écluse» réglera alternativement le flux des véhicules. Enfin, un second « plateau » sera mis en place à l'intersection avec la rue du Pont Castel. Le panneau d'entrée d'agglomération sera également déplacé et une priorité à droite mise en place au niveau de Pont Castel.

De nouveaux éléments de signalisation routière, verticale et horizontale, vont apparaître. Sur les rampes des «plateaux», en plus d'un marquage de « triangles blancs » au sol sur toute la largeur de la chaussée, voici les panneaux qui seront positionnés en amont et en aval :



Dos d'âne



Passage surélevé



Limitation de vitesse

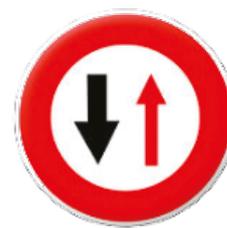


Fin de limitation

En ce qui concerne l'«écluse», l'ordre de passage sera donné par les panneaux ci-après :



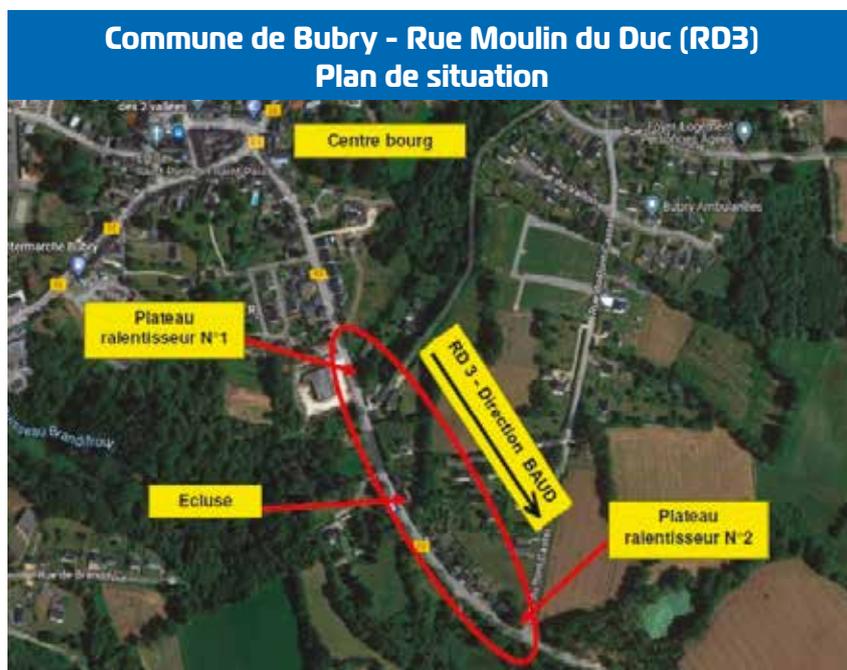
Priorité de passage



Voie non prioritaire



Une écluse provisoire a été mise en place rue Moulin du Duc (route de Baud) afin de limiter la vitesse des véhicules à l'entrée de l'agglomération, donnant priorité aux automobilistes sortant du bourg. Ces aménagements provisoires seront en place jusqu'au démarrage des travaux prévus à la rentrée 2022.





## Local rue de la Libération, où en est le projet ?

Depuis quelques semaines, les travaux de rénovation du local rue de la Libération ont démarré. La mairie avait racheté ce local en 2019 et nous vous avons informé l'année dernière de la décision du conseil municipal de le rénover complètement afin d'en confier l'exploitation à l'association bubryate Liammzer. Celle-ci a déjà pu exposer ses motivations et son savoir-faire lors de l'animation du centre-bourg à l'occasion des fêtes de Noël en décembre dernier. Ce local est destiné à devenir un véritable lieu de vie, d'échanges et de partages pour les Bubryates.

Il accueillera entre autres :

- Un espace librairie ;
- Un espace « expo-vente » pour tous les produits d'artisanat et objets d'art locaux ;
- Des ateliers de partage de compétences et d'entraide : créations artistiques, bricolage, arts plastiques, dépannages, formation...
- Des réunions/conférences/expositions autour de la culture et la promotion des savoir-faire locaux.

L'ambition de ce « tiers-lieu » (espace où se mélangent le travail et d'autres aspects de la vie en collectif) est de devenir un endroit incontournable de la vie bubryate, de la vitalité de ses associations et du partage entre générations. Les travaux actuels, menés par l'équipe municipale sous l'égide de Carine Corbel, architecte à Bubry, doivent durer jusqu'au début de l'année 2023.

## Les travaux en bref

### Rénovation de la salle polyvalente

Suite à la réception des offres pour le marché de rénovation de la salle polyvalente, la municipalité a retenu la candidature du cabinet d'architectes Bleher (Plumelec). Le projet a bien été mis en perspective en reprenant les différents éléments du programme dont l'amélioration énergétique du bâtiment. Les travaux devraient démarrer à la fin de l'année ou au début de l'année suivante.

### Dans les écoles

Comme chaque année, l'été et les vacances scolaires sont le moment propice pour réaliser des travaux d'entretien et de réparation dans les écoles de la Feuillaison et de Teir Dervenn. La municipalité s'est engagée dans un programme de rénovation des bâtiments – ouvertures, salles de classes, équipements – sur plusieurs années, de manière à lisser les dépenses. Cet été, par exemple, le pare-ballons sera remplacé à l'école Teir Dervenn et plusieurs classes seront rénovées (murs et sols).

### Le programme de réfection de la voirie rurale pour 2022

Cette année les principaux chantiers de réfection de la voirie concernent un raccord sur la route située entre le carrefour de Kermané et le village de Crann (Quistinic), la route entre Locolven et Talhouët et celle entre Manébutur et Stang er Borel. Les travaux doivent être réalisés courant juillet par l'entreprise Colas.

### Des aménagements aux vestiaires du stade de Kerscaven

Après l'intervention des services techniques pour retirer des souches, un grillage de protection doit être posé aux vestiaires du stade. Les portes doivent également être remplacées, un rideau métallique installé au niveau de la buvette et la salle de réunion réaménagée. La réalisation de ces travaux est prévue au cours du second semestre 2022.

### Point sur l'éclairage public

Morbihan Energie, qui a en charge le réseau d'éclairage public communal, poursuit progressivement le remplacement des anciens lampadaires par des éclairages à Led plus économes en énergie.

### L'arrivée de la fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont débuté. Pour faciliter leur avancée, d'importantes tâches d'élague ont dû être entreprises pour passer les câbles. Les travaux vont durer plusieurs mois pour la réalisation de la première tranche. Une fois achevés, il y aura un délai de trois à six mois avant l'ouverture à la commercialisation. La seconde tranche de travaux devrait débuter courant 2023 pour s'achever en 2025 et devrait permettre au reste de la commune d'être couvert par cette technologie tant attendue.

## Espaces sans tabac

La commune de Bubry a répondu à l'appel de la Ligue contre le cancer du Morbihan lancé en septembre dernier afin de participer à la création d'espaces sans tabac sur son territoire. Après la présentation du dispositif par Nathalie Carrissimo, de la Ligue contre le cancer, et la validation du projet par l'ensemble du conseil municipal, la municipalité, soucieuse du bien-être et de la santé de ses concitoyens, a souhaité naturellement s'inscrire dans cette campagne de sensibilisation et de prévention des cancers. Cette action a pour objectif de «dénormaler» l'usage de la cigarette. Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres. C'est pourquoi il est primordial de changer les attitudes face à la cigarette. «Dénormaler», c'est aussi favoriser l'arrêt du tabac et prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes. C'est permettre aussi à chacun d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous.

La commune souhaite :

- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- Donner le bon exemple : c'est le meilleur geste à faire pour espérer voir nos enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.

Les lieux concernés par l'espace sans tabac à Bubry sont des lieux très fréquentés par les enfants :

- Les entrées/sorties des trois écoles de la commune
- Les abords du skate Park et du plateau sportif
- Le Parc Caudan

Les panneaux seront installés très prochainement.



## Ateliers numériques

Le conseiller numérique Mikaël Mouriac reçoit les demandeurs sur rendez-vous en mairie pour les accompagner dans leurs démarches numériques. Il propose également des ateliers pour apprendre à utiliser les outils (l'ordinateur ou la tablette) et avoir une meilleure connaissance des usages liés à internet (réseaux sociaux, sécurité...).

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie.

### Le programme des ateliers de l'été :

- 18-19-20 juillet : Ateliers bureautique niveau intermédiaire
- 22 juillet : Découverte de l'ordinateur
- 27 juillet : Création et utilisation d'une boîte mail
- 09 août : Gestion des fichiers sur ordinateur
- 12 août : Découverte de la tablette
- 17 août : Réseaux sociaux et droit à l'image
- 19 août : Sécurité et dangers sur internet
- 22-23-24 août : Ateliers bureautique débutants



## DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Suite à la mise à jour du PCS (**P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde), un **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs (DICRIM) a été édité sous forme de plaquette disponible à l'accueil de la mairie. Il recense les consignes à tenir et les contacts utiles en cas de risques majeurs (tempête, incendie, vague de froid, neige et verglas, canicule, accident de transport, épizooties).

## Rappel sur l'abattage des haies et des talus

Tout projet d'abattage de haie ou d'arasement de talus classés doit faire l'objet d'une demande en mairie qui sera transmise à la DDTM. En cas de doute sur le classement de votre haie ou talus, vous pouvez consulter le site de la commune, [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr) (onglet Urbanisme et PLU) ou vous adresser aux agents d'accueil de la mairie.

## Solidarité Ukraine



La collecte de dons en faveur des populations déplacées d'Ukraine organisée du 5 au 10 mars 2022 à la mairie a permis de remplir près de 70 cartons de produits, notamment d'hygiène et de soins. Plusieurs élus et bénévoles se sont mobilisés pour assurer les permanences, trier, remplir les cartons et compter les produits. Les services techniques communaux ont acheminé la totalité des dons dans un point de dépôt dédié. Le conseil municipal a en outre décidé lors de sa séance du 8 avril, le versement d'une subvention de 1 188 €, soit 0,50 € par habitant, à l'association « Unis pour l'Ukraine ».

Pour l'accueil des réfugiés ukrainiens (hébergement solidaire, insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), une plateforme dédiée permet de recenser les initiatives et de mettre en relation les volontaires avec des partenaires associatifs : <https://parrainage.refugies.info/>

Pour soutenir l'action des organisations humanitaires présentes sur le terrain, il est toujours possible de faire des dons financiers via le site sécurisé <https://don.protection-civile.org/soutenir>

## L'écoutille forme des référents communaux



L'écoutille est un dispositif d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences intra-familiales sexuelles ou sexistes géré par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). Un lieu d'accueil existe à Lorient et le CIDFF forme également des référents dans toutes les communes. L'une de ces sessions de formation s'est déroulée à Bubry durant trois demi-journées avec pour objectif de former les référents à repérer, accueillir et orienter les victimes, en lien avec les partenaires des services de gendarmerie, de police, les hôpitaux, les centres médico-sociaux, les centres d'hébergements, etc. Julie Le Strat est référente pour la commune de Bubry.

Contact : 21, rue Jules Le Grand 56100 LORIENT, sur rendez-vous au 02 97 63 52 36, mairie de Bubry au 02 97 51 70 07, CCAS de Bubry au 02 97 51 71 86.

## Dispositif argent de poche



Le dispositif « Argent de poche » s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Dans ce cadre, la commune propose de leur apporter une première expérience professionnelle, de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, de valoriser aux yeux des adultes leur travail et de les responsabiliser, tout en favorisant l'engagement citoyen.

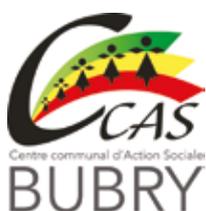
Plusieurs espaces sont spécifiquement dédiés aux loisirs des ados à Bubry : plateau sportif, skate park, parc Caudan, espace jeunes, stade de foot... Ils pourront intervenir sur ces sites pour du nettoyage, des petits travaux d'entretien et d'amélioration. Sont également prévus des interventions sur les bâtiments communaux, des travaux de rangement/classement (mairie/médiathèque) ou encore des missions d'animation au centre de loisirs. Les jeunes sont encadrés par les responsables de service ad hoc (technique, médiathèque, administratif, pôle enfance jeunesse).

L'opération se déroule sur 8 semaines sur les dates suivantes :

- Du 11 juillet au 26 août 2022
- Du 24 octobre au 28 octobre 2022

En contrepartie de ces travaux, la commune verse aux jeunes une indemnité de 15 € pour 3 heures travaillées. Les jeunes intéressés doivent compléter un dossier de candidature disponible sur le site internet de la commune.

## Résultats de l'enquête sur les besoins sociaux



Le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé de février à juin une analyse des besoins sociaux dans le but d'adapter ses interventions à la population et à ses besoins. Une enquête par questionnaire a été réalisée pendant 6 semaines et a récolté un taux de réponses correspondant à 13 % de la population de plus de 18 ans.

Les besoins émergents sont : une offre de santé et une offre de garde insuffisantes, un besoin d'agir sur la mobilité, un besoin de communiquer sur les missions et les actions menées par le CCAS ainsi que davantage d'informations à propos des aides sociales. Nous remercions les personnes ayant pris le temps de répondre à cette enquête.

## L'accueil de loisirs pour les 3-11 ans



Les temps d'accueil du mercredi au centre de loisirs ont été l'occasion de faire découvrir aux 3-11 ans des pratiques variées et de favoriser les temps ludiques : création de jeux de société avec des matériaux de récupération, ateliers cuisine en fonction des saisons ou thématiques, activités manuelles, jeux de coopération, initiation au jonglage, fabrication de cerfs-volants, sortie à la plage, participation à la « fest er jardin » à la médiathèque ou encore diffusion de courts-métrages de sensibilisation à l'environnement et aux risques domestiques.

Pendant les vacances d'hiver, sur le thème du carnaval, les enfants ont participé à une chasse aux trésors et à un « goûter déguisé ». Plusieurs ateliers ont été proposés pour la fabrication de masques, d'instruments de musique ou encore de couronnes. Une sortie équimotricité© et une animation jeux de société avec l'intervention de « Balivernes » étaient également au programme.

Le thème retenu pour les vacances d'avril était celui de la nature et de Pâques. Les enfants ont notamment créé une mascotte en papier mâché, construit une cabane et pratiqué le « land art ». Les sorties au parc de Branféré et à l'accrobranche ainsi que la chasse à l'œuf ouverte aux familles ont été très appréciées.

Pendant les vacances d'été le centre de loisirs est ouvert du 8 juillet au 5 août. Deux camps sont programmés : au ranch de Calamity Jane pour les 5-7 ans du 11 au 13 juillet sur la vie des indiens (création de colliers, tipis, poney) et à la base nautique de Trémargat pour les 8-11 ans du 1<sup>er</sup> au 5 août (camp nature, canoë kayak, pêche, tir à l'arc, course d'orientation...). Plusieurs thèmes ont été retenus pour les activités cet été : le 7<sup>ème</sup> art du 11 au 15 juillet, direction Poudlard du 18 au 22 juillet, voyage dans le temps du 25 au 29 juillet et carnaval d'été du 1<sup>er</sup> au 5 août.

## La maison des jeunes pour les 12-17 ans



Charles Lothoré est arrivé avant les vacances de printemps en tant qu'animateur de l'espace ados. Il accueille les jeunes les mercredis de 13h30 à 18h et les soirées du vendredi de 18h30 à 22h. Au programme, des activités sportives ou culinaires, des jeux de société, jeux de coopération, activités au city stade, discussions et échanges, des soirées barbecue ou pizza ainsi que des sorties (cinéma, karting, Paint Ball...).

Un accueil passerelle a été mis en place afin d'accueillir les élèves de CM2 à partir du mois de juin un mercredi sur deux de 10h30 à 12h30 et leur permettre d'intégrer en douceur l'espace ados.

Celui-ci est ouvert cet été du 11 juillet au 5 août avec un camp du 25 au 29 juillet à la base nautique de Trémargat (22) sur le thème nature, pêche, canoë kayak, tir à l'arc et course d'orientation.



## Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE), ex Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les assistants maternels, les enfants de moins de 3 ans et pour les parents. Des matinées d'éveil sont proposées le lundi et le mardi matin. Elles sont gratuites et ouvertes aux assistants maternels, gardes à domicile et aux parents-employeurs, sur réservation.



Le lundi matin, les tout-petits sont accueillis avec leurs assistants maternels pour les matinées d'éveil. Cette année, des ateliers d'éveil artistique ont été proposés avec Laure Pouget, permettant aux enfants d'expérimenter différentes matières et couleurs en manipulant peinture, crayons et argile.



Les fêtes sont l'occasion pour les assistants maternels et les petits des communes de Bubry, Inguiniet et Quistinic de partager des moments conviviaux. En début d'année, le RPE a accueilli la Cie « Le Nuage d'Oort » pour le spectacle « Les aventures musicales de Daisy-Bell ». La fée des sons et du violon est venue partager ses chansons et refrains dans une forêt enchantée peuplée de drôles de bestioles, pour le bonheur des petites oreilles ... Un bal coloré qui a mis leurs sens en éveil !



A Pâques, Paulette la poulette a perdu ses œufs ! Armés de leurs bottes, sacs et paniers, les enfants ont arpenté le Parc Caudan afin d'aider cette pauvre Paulette à les retrouver. En récompense de leurs efforts, ils sont repartis avec des œufs en chocolat à déguster chez nounou ou à la maison.



**Pour toute information, vous pouvez joindre la responsable du RPE (Jessica Le Livec) par téléphone au 02 97 56 98 64 ou par courriel : [rpe@inguiniet.bzh](mailto:rpe@inguiniet.bzh)**

**Matinées d'éveil : lundi et mardi matin**  
**Accueil sur RDV : lundi et mardi après-midi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 12h**  
**Permanence téléphonique : jeudi après-midi de 13h30 à 17h30**

La commune gère plusieurs services en lien avec la jeunesse pour l'accompagnement de la petite enfance, l'accueil scolaire et périscolaire.

## Le RPE (Relais Petite Enfance)



**Jessica Le Livec**  
Responsable du RPE

Ce service est mutualisé avec les communes d'Inguiniel et de Quistinic. Le RPE est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les assistants maternels et pour les parents. Sa responsable, Jessica Le Livec, propose des matinées d'éveil et des animations à la fois pour soutenir les assistants maternels dans leur travail et pour accompagner les jeunes enfants dans leur développement affectif, moteur et cognitif. Elle accueille les professionnels à la recherche d'informations sur les métiers de la petite enfance et les procédures d'agrément ou d'un soutien dans l'exercice de leur profession. Elle reçoit également les parents pour la détermination de leurs besoins de garde, la recherche d'un assistant maternel et l'exercice de leur rôle de particulier employeur.

## Dans les écoles, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)



**Véronique Le Saux**



**Anne Gillet**



**Christiane Le Guennec**

Les ATSEM ont pour mission d'assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Elles sont également chargées d'accueillir, d'encadrer et d'animer des groupes d'enfants durant le temps périscolaire ainsi que de préparer et mettre en état de propreté les locaux et matériels servant directement aux enfants. La commune compte trois ATSEM, Christiane Le Guennec et Véronique Le Saux à l'école La Feuillaison, Anne Gillet à l'école Teir Dervenn. Elles interviennent également à la garderie et au centre de loisirs.

## L'accueil de loisirs et l'espace ados

Le pôle jeunesse est dirigé par Stéphanie Le Bagousse. Quatre animateurs sont présents à ses côtés tout au long de l'année pour accueillir les enfants le mercredi en période scolaire : Basile, Charles, Julie et Véronique. Pendant les vacances scolaires, l'équipe est complétée par des saisonniers.

>>

Julie intervient le mercredi au centre de loisirs.



<<

L'équipe d'animation pour cet été est composée de Stéphanie, Basile, Elisa, Jeanne, Charles, Gurvan, Hugo et Romuald. (Absents sur la photo : Gurvan et Romuald).



## Un changement de direction au Pôle jeunesse

Stéphanie Le Bagousse, qui était animatrice à l'accueil de loisirs, a remplacé Isabelle Wahrenberger à la direction du pôle jeunesse en avril. Basile Tournerie a été recruté pour la remplacer en tant qu'animateur auprès des 3-11 ans.



## Retour sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022



### Théâtre, chansons et atelier philo ludique pour les Nuits de la lecture

Avec un petit temps de décalage dû à la Covid, les animations des Nuits de la lecture qui avaient pour thème « L'Amour », ont eu lieu les vendredi 4 et samedi 5 mars.

Le 4 mars, la troupe « Les Trisk'elles » a régalé les spectateurs d'un savoureux cocktail de lectures, chansons, poèmes et saynètes. Ensuite, Valentine Bâty, chanteuse et musicienne a proposé un quiz sur les chansons d'amour... Certains spectateurs se sont montrés imbattables sur les titres à deviner ! Le 5 mars, une douzaine d'enfants de 5 à 11 ans a participé à un atelier philo-ludique animé par Sophie Mallet, de « La Mallette de Sophie ». Après avoir discuté des notions d'amour, les enfants ont écrit et décoré une petite lettre adressée à une personne chère à leur cœur...



### Deizioù et culture bretonne pour les enfants

La médiathèque a participé aux Deizioù du Pays de Lorient en proposant aux enfants de 5 à 11 ans des ateliers récréatifs sur la culture bretonne. Les 12 et 25 mars, Géraldine Beaumont, intervenante de la fédération Emglev bro an Oriant, leur a fait découvrir des personnages de contes et leur a appris quelques danses de Bretagne.

Afin de continuer à sensibiliser les enfants à la richesse de la culture bretonne, un atelier sur la broderie perlée bretonne leur a été proposé le samedi 21 mai. En fin d'après-midi, tous sont repartis avec leur petite broderie ornée de perles.



### La Fester jardin a connu un beau succès !

Le mercredi 11 mai, les jardiniers avaient rendez-vous à la médiathèque !

Au programme : troc de plantes, atelier land'art, tressage d'abris pour abeilles solitaires, construction d'hôtels à insectes, rémoulage, stand de plantes médicinales et atelier de fabrication de baume au calendula, vente de plants de légumes et de fleurs.

Et aussi, en partenariat avec Lorient Agglomération : distribution gratuite de compost, exposition sur les plantes invasives et mise à disposition de fiches sur le thème du jardinage au naturel.

Un grand merci à tous les intervenants bénévoles et professionnels, ainsi qu'aux agents des services municipaux qui se sont investis dans le projet et ont contribué à la réussite de cette belle journée !



### Et aussi...

Pendant les « petites » vacances : des jeux et un atelier d'origami ; en juin, une matinée jeux avec la ludothèque Kistilud ; une fois par mois, des séances de lecture pour les tout-petits et des ateliers créatifs pour les adultes : macramé, crochet, patchwork, couture...



### A venir

#### Braderie de livres et CD

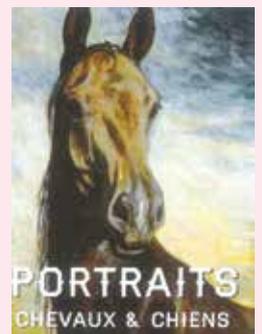
Du 19 au 23 juillet, braderie de livres et de CD retirés des rayons de la médiathèque.

#### Exposition « Portraits de chevaux »

Du 2 au 13 août, l'artiste peintre Sisko Tahon-Raulo accrochera ses portraits animaliers dans la salle d'exposition de la médiathèque.

A découvrir absolument !

**Et à partir de la rentrée :** reprise de l'accueil des tout-petits, ouverture d'une ludothèque à la fin de l'année, et création d'un portail internet !



## La vie quotidienne de la résidence Louis Onorati



La capacité à prendre du plaisir dans son travail et à le partager avec les résidents est une dimension importante de la vie à la résidence pour l'ensemble de l'équipe. Dans ce but, soignants, administrateurs, agents de service, d'hôtellerie et d'animation se rencontrent régulièrement pour échanger sur le sens donné à leur mission et travailler leur positionnement individuel et professionnel.

Le « prendre soin » peut être aussi léger qu'un souffle d'air frais, une caresse sur une joue, un sourire, un petit bouquet de fleurs sur une table ou encore un café partagé, et toute l'équipe a son rôle à jouer pour penser à ces gestes « tout bête ». Il est important que chacun des membres du personnel sache ce qu'il fait là et travaille sur son engagement humain avec toutes les désillusions, les douleurs, les sentiments d'échec, la fatigue et les peines que cela comporte, et qu'il parvienne, avec l'équipe professionnelle, à transformer ces difficultés en richesse, en gain d'humanisme.

Au fil des pratiques professionnelles, il s'avère que les temps de fête, les repas en petits groupes partagés et les ateliers programmés quotidiennement avec les résidents donnent à l'équipe l'opportunité professionnelle d'appréhender autrement la singularité de chacun au sein de la collectivité, dans son rapport à lui-même et aux autres.

De ce constat naît l'hypothèse que dans la dimension festive, ludique et hospitalière, l'originalité de chaque résident émerge, permettant aux professionnels de faire évoluer leurs observations et de laisser place à l'étonnement. Cette surprise crée un autre espace de rencontre où les désirs du professionnel et du résident peuvent apparaître librement et sans enjeu, laissant une autre forme du « prendre soin » se manifester.

Parmi les activités et sorties proposées aux résidents ces derniers mois, il y a eu la crêperie de Sebrevet, le jardin d'Iris, Larmor-Plage, la chapelle de Penety à Persquen, des interventions musicales du groupe N'Gin de Guidel et d'un groupe d'accordéonistes bénévoles qui viennent tous les deux mois.



## Photomontages...

En vrais petits artistes, les élèves des classes de CE1-CE2 et de CM2 ont exploré l'univers de la photographie en la contemplant, en s'imprégnant d'œuvres photographiques puis en créant.

La Galerie Le Lieu à Lorient nous a accueillis lors de deux expositions, l'une consacrée à Gilbert Garcin, l'autre à l'océanographe et non moins photographe Anita Conti. Lors de nos déambulations dans ce musée dédié à cet art mais aussi lors de nos expérimentations et créations, nous avons été accompagnés avec bienveillance et talent par Emilie, une artiste elle-même photographe.

A l'école, l'installation d'un « labo-photo » a permis aux enfants de découvrir les secrets de la chambre noire. De jolis photogrammes y ont été imaginés puis révélés et fixés sur du papier photo. Enfin, à la manière de Gilbert Garcin, ils se sont initiés à la technique du photomontage. A partir d'une expression (« cœur d'artichaut », « sage comme une image », « haut comme trois pommes »...), chaque petit groupe s'est ainsi mis en scène. Pour conclure, une exposition à la médiathèque a mis en valeur ce parcours riche en expériences et en émotions.



## Au fil de l'eau...

Cette année, la découverte du monde de la mer fut le fil qui lia les apprentissages de nos élèves. Après diverses rencontres en classe, notamment à travers la littérature, les arts plastiques, les sciences... les enfants ont pu profiter pleinement de ce milieu naturel et de magnifiques paysages. Ainsi, le temps d'une journée, les élèves de la petite section au CE2 ont pu découvrir le milieu littoral et sa biodiversité, l'estran et les prés salés en se rendant sur l'île Kerner. Ils sont partis à la rencontre de la faune et de la flore du littoral, tout en abordant la protection du milieu, grâce aux savoirs et savoir-faire des animateurs de l'île Kerner.



## Bâbord toute !

Après avoir découvert le kayak dans les eaux douces du Blavet, les CM ont fait voile vers le couchant. Quatre jours durant, ils ont écumé les flots de la presqu'île de Crozon et exploré les secrets qu'elle abrite (entre autres choses : un fort napoléonien, des grottes marines, des fortifications remarquables et un authentique chantier naval). Revenus sains et saufs de ce périple, certains aiment à dire qu'ils en ont ramené de vrais trésors... et le pied marin !



## Nos petites habitudes...

Comme chaque année, des rencontres et des sorties ont été organisées pour enrichir les apprentissages. Dans le domaine de la lecture, nous avons notamment reconduit le projet « Lire et faire lire » (des bénévoles retraitées viennent lire des histoires aux maternelles-CP) et fréquenté régulièrement la médiathèque.

Nous avons également favorisé les arts (séances de musique avec une dumiste, séances de cinéma mais aussi spectacles utilisant des techniques artistiques variées) ainsi qu'une pratique régulière du sport par l'achat d'un matériel varié, l'adhésion à l'USEP, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (cross solidaire de la GS au CM2, bal breton de la PS au CE2) et la fréquentation de structures sportives (cinq séances de patinoire pour les CP-CE1-CE2, des séances de piscine de la GS au CM2).

**Tous nos remerciements aux parents, aux bénévoles de l'association « Lire et faire lire », à la Mairie de Bubry et à Lorient Agglomération pour nous avoir aidés à réaliser ces projets en nous accompagnant, en nous aidant à les financer et en nous permettant d'utiliser les différents lieux et structures cités ci-dessus.**

**Contact : 02 97 51 73 57, ec.0561675s@ac-rennes.fr**

## 2021-2022 à Teir Dervenn ... une année bien remplie



### 1-La médiathèque

Une fois par mois, nous nous rendons à la médiathèque de Bubry pour emprunter des livres. Un tutorat est mis en place entre un élève d'élémentaire et un élève de maternelle. Les plus grands lisent des histoires et aident les plus petits à choisir leurs livres.

### 2-Sortie au centre d'interprétation archéologique Vorgium

La classe des CE-CM s'est rendue en début d'année à Carhaix pour découvrir son musée archéologique.

Au programme : atelier de poterie et découverte d'un quartier autrefois animé de la ville gallo-romaine grâce à la réalité augmentée.

### 3-Intervention de l'école de musique

Pour préparer la fête de l'école du dimanche 26 juin, Isabelle, intervenante en musique, est venue à l'école accompagnée de sa guitare pour apprendre de nouvelles chansons aux enfants.



### 4-Le sport à l'école

Grâce à l'USEP, nous avons pu emprunter des kits de matériels sportifs : ce fut l'occasion de découvrir l'escrime, l'ultimate et le street hockey. Les grands ont également participé à un cycle d'orientation qui s'est terminé par l'intervention de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) à l'école. Les petits ont eux pris part au « P'tit bal breton » et au printemps des maternelles. Les élèves à partir du CP ont aussi pu assister à huit séances de piscine à Baud.

### Spectacles et cinéma

Les grands sont allés voir « Pachamama » au cinéma ainsi qu'un spectacle théâtral et musical au Trio « Le grand chut ». Les petits sont allés à Pont-Scorff pour assister au spectacle « A petits pas dans les bois ».

### Sortie de fin d'année

Tous les élèves de l'école se sont rendus à Océanopolis pour terminer l'année scolaire. Les élèves ont pu participer à un atelier et découvrir les trois pavillons du parc (le pavillon tropical, le pavillon Bretagne et le pavillon polaire).



**Un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent à nos côtés toute l'année pour le bonheur, l'éducation, l'instruction et la joie de nos élèves.**

**Pour inscrire vos enfants, nous sommes à votre disposition : n'hésitez pas à venir vers nous, nous vous ferons visiter l'école. Contact : 02 97 51 33 40, [ec.0560235b@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560235b@ac-rennes.fr)**



Activité sur le cœur



À Brocéliande

Après un travail sur l'eau l'année dernière, nous nous sommes penchés cette année sur la biodiversité. Qu'est-ce que la biodiversité ? Pourquoi est-ce important ? La comprendre et y faire attention... L'année a commencé par un séjour d'intégration avec tous les élèves du primaire. Ce séjour s'est déroulé sur trois jours au centre CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Brocéliande. Les enfants y ont appris l'importance des haies bocagères, quels sont les animaux de la macro faune, quels sont leurs rôles... Pour au final, tenter de reproduire un milieu naturel autour de l'école. L'année prochaine, nous continuerons sur cette voie avec un travail sur la faune autour de l'école, notamment celle des oiseaux. Tout ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la Région Bretagne, à l'investissement des parents, de l'équipe éducative et des enfants.

Cette année, les trois classes ont pu participer aux journées sportives UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre), au ciné école pour les maternelles, découvrir le bagad Sant Ewan Bubri, participer aux rencontres avec les deux collèges du secteur, aller à la patinoire pour les cycles 2... L'année se termine par une sortie à la Balade du Père Nicolas de Pluméliau, toujours en lien avec notre thème de l'année.



Chasse aux petites bêtes



Plantation de la haie



Lecture

**Vous pouvez découvrir l'école et toutes les activités, classe par classe, sur notre site : <http://sainte-helene.eklablog.com>**

**Contact : 02 97 51 71 52, [eco56.stehe.bubry@e-c.bzh](mailto:eco56.stehe.bubry@e-c.bzh)**

## Nos années à Sainte-Hélène (par les élèves de CM2, futurs collégiens)

### « Nous sommes contents de nos années à Sainte-Hélène »

**Theo :** « Je suis très heureux de l'école, on se fait vite des amis et le plus cool, c'est quand on fait des bêtises (voler des bonbons aux profs). »

**Luka :** « Je suis content d'être venu à l'école Sainte-Hélène. Je me suis fait plein de copains et on a bien travaillé, on a bien rigolé. »

**Tilio :** « Je suis content, j'aime la cour, on peut jouer au foot, au vélo, etc. »

**Lénaëlle :** « On apprend bien dans cette école, on s'amuse puis on a plein d'amis. »

**Baptiste :** « Je ne suis pas déçu d'avoir changé d'école, je me suis fait très vite accepter par les élèves de tout niveau, maintenant, j'ai plein d'amis ».

**Alissa :** « Frédéric est un super prof, il est amusant car il fait des blagues en plein cours, il mange du chocolat devant nous ! »

**Soann :** « J'ai plein de copains, on s'amuse beaucoup, on apprend assez vite. »



## Zone Artisanale de Kerlévic

La reprise des installations de nos artisans sur la ZA de Kerlévic est une des priorités définies par l'équipe municipale. Pour rappel, la mairie de Bubry n'est propriétaire d'aucun terrain : ils appartiennent soit à des propriétaires privés, soit à Lorient Agglomération. De fait, nos moyens de décision sont limités et nous rencontrons beaucoup d'inertie.

Depuis 2020, si nous avons réussi à mener à bien un projet d'extension d'un des artisans déjà présents, le résultat n'est pas à la hauteur de nos ambitions, malgré de nombreux échanges avec l'Agglomération et plusieurs réunions et visites sur site à notre initiative. Pourtant, les motivations de nos artisans bubryates sont réelles. Nous avons donc décidé de changer de méthode et de prendre la main sur le dossier :

- 8 projets ont été identifiés auprès des artisans bubryates ;
- l'équipe municipale a recensé et rencontré les artisans « intéressés » par la zone ;
- nous les avons personnellement accompagnés dans la rédaction de la fiche d'informations réclamée par Lorient Agglomération.

Fortes de ces projets concrets et chiffrés, nous souhaitons maintenant rencontrer les responsables élus à Lorient Agglomération afin de :

- clarifier leur position sur la volonté d'une commercialisation rapide ;
- déterminer enfin un prix au m<sup>2</sup> du terrain ;
- obtenir un calendrier des travaux potentiels de voiries nécessaires aux activités des artisans intéressés.

Nous pourrions ainsi revenir concrètement, au cours des semaines qui viennent, vers les porteurs des projets évoqués.

## 1 000 € de lots à gagner grâce à CABA !



CABA (Commerçants, Artisans, Bubry, Association) se félicite du succès de l'animation des tickets à gratter « la Hotte de Noël ». En effet, grâce au concours de la mairie, nous avons pu vous offrir 5 000 € de lots à valoir chez les différents adhérents de l'association. Le contexte actuel est compliqué, et pour cela CABA se mobilise à nouveau : 1 000 € de lots sont à gagner\* ! Vous trouverez ci-joint un coupon à remplir et à déposer dans l'urne des commerçants participants, afin de participer au tirage au sort, et ce jusqu'au 30 juillet 2022.

(\*voir conditions sur la page Facebook caba.bubry)

## Nouvelles activités économiques



### J.B création bois tournage

Jérémy Bévan, artisan tourneur sur bois, stylos bois et stylos hybrides (bois-résine), plats, bols, assiettes, objets de décoration, tire-bouchons, porte-clés et rasoirs.

Personnalisation possible, gravure sur bois.  
Essences d'ici et d'ailleurs.

**Contact : 06 85 50 99 60, [jbcreationbois@gmail.com](mailto:jbcreationbois@gmail.com)**

**Facebook : J.B Création Bois Tournage**

**Instagram : JPCreationBoisTournage**

### Au Carac'Terre de Cochon

La ferme Au Carac'Terre de Cochon, installée en 2018 à Fétanio, est désormais pourvue d'un laboratoire de transformation de la viande, inauguré en avril dernier au cours d'une grande fête paysanne et culturelle.

Autre nouveauté : la possibilité de passer commande du lundi au vendredi pour un retrait à la ferme le vendredi matin.

**Contact : 06 52 26 05 32.**



## Stef' Pizza

Pizzas à emporter cuites au feu de bois.  
Du mercredi au dimanche de 17h à 22h et le midi en juillet et août  
Place Maréchal Franchet d'Esperey

**Contact : 06 69 12 98 58**



## Sas Com'

Salomé Le Pendeven  
Communication et Marketing digital  
Gestion des réseaux sociaux, identité visuelle, création de site internet, création de logo, gestion d'évènement.



**Contact : 06 47 43 63 99**  
**salomelependevenpro5@gmail.com**

## Gwenal Carcreff

Charpente  
Ossature bois  
Isolation écologique



**Contact : 06 69 74 81 13**  
**gwenaldu@gmail.com**

## Od'Ladyblue



Audrey Peirano est énergéticienne. Elle pratique des soins en magnétisme, du Reiki Usui et du Lahochi et le massage ayurvédique Shirochampi.

Installée à Nanquennec, elle vous accueille uniquement sur rendez-vous.

Les soins se font en présentiel ou à distance.

**Contact : 07 69 68 70 38**  
**odladyblue@outlook.com**  
**Site web : <http://odladyblue.wixsite.com/website>**

## Nouvelles activités économiques



## Déambul'a'scion

Jérémy Le Duc  
Scierie mobile, sciage à domicile  
et négoce de bois

**Contact : 06 03 29 19 59**  
**deambulascion@gmail.com**



## Jean-Luc Becker

En direct du Domaine Motz, petit domaine familial en Alsace producteur de vin en agriculture biologique depuis 2014, proche d'Obernai, et en exclusivité pour la région Bretagne, Jean-Luc Becker propose des vins de terroir d'Alsace sur le marché des producteurs le vendredi à Bubry et le jeudi à Melrand.



**Contact : 06 74 84 75 42**  
**jlfbecker@wanadoo.fr**

## Ludmilla Hersigny Paysanne-herboriste

Culture et vente à la ferme de plantes aromatiques et médicinales et autres produits selon disponibilité. Agriculture naturelle sans aucun intrant chimique. Visite guidée gratuite de sa micro-ferme autonome sur rendez-vous.



**Ludmilla Hersigny**  
**tisanerie Les Sor-Tealèges**  
**Ferme de Kermoran**

**Contact : 07 68 16 93 45**  
**snailud@gmail.com**

## La vie de nos châteaux

Nous sommes en l'an de grâce 1401. Jean V de Bretagne, dit Jean Le Sage, règne sur son domaine depuis son château de Suscinio. Ce jeune duc né en 1389, marié à l'âge de huit ans avec Jeanne de Navarre, elle-même âgée de cinq ans, gouvernera son duché de Bretagne de 1401 jusqu'en 1441. Cette châtellenie ducale coïncide avec une prospérité de la Bretagne due à la culture du chanvre et du lin pour la voilerie maritime. Ce commerce se fait auprès des anglais mais aussi du royaume de France. Pendant son règne, Jean V restera quasiment neutre entre ces deux nations bellicistes (période de la guerre de cent ans). Bubry semble avoir bénéficié de cette prospérité car la plupart des châteaux et manoirs de la commune ont été construits à partir de l'an 1400. L'église de la trêve de Saint-Yves date aussi de cette période. Deux mottes fortifiées dont les structures sont toujours visibles à Kerorguen et à Vieux Saint-Yves attestent de ce passé féodal communal.

### Une quinzaine de châteaux et manoirs

Sur les anciennes cartes, on retrouve l'emplacement des châteaux construits le long des deux routes romaines et médiévales qui traversaient Bubry, l'une reliant Pontivy à Hennebont et l'autre, Carhaix à Vannes. Ces châteaux étaient aussi associés à des moulins. Au fil du temps, certains d'entre eux ont été démolis et leurs pierres vendues pour la construction d'autres édifices. Ils étaient souvent des relais de chasse et possédaient une pêcherie, apanage de la noblesse médiévale et des abbayes. Les châtelains appliquaient un droit de passage sur leurs terres et percevaient « l'octroi », un péage sur un pont ou sur un chemin traversant leurs propriétés. L'entretien de ces ponts et chemins revenait aux propriétaires, qui faisaient exécuter les travaux par les fermiers et autres laboureurs vivant sur leurs terres (la corvée). Les terres et bâtiments des fermiers et métayers appartenaient aux seigneurs avec obligation de mouture au moulin et cuisson du pain au four banal de la propriété. Des impôts - la taille et les banalités pour le seigneur et la dîme pour le curé - étaient prélevés au passage sur une partie de cette production fermière. L'espérance de vie à cette époque était de 34 ans, en raison notamment d'une forte mortalité infantile. Un enfant sur deux décédait avant l'âge d'un an et le taux de mortalité entre l'âge d'un an et de quatorze ans était encore de 50 %. La peste sévissant à cette époque décimera la population française qui passera de 24 à 8 millions entre l'an 1300 et l'an 1400.

### Châteaux Brulés et Kernivinen

Pendant les 350 à 400 années précédant la Révolution, le château Brulés et le château de Kernivinen ont eu une grande influence sur le territoire de Bubry et de Saint-Yves. Les autres « castels » sont sous leur domination.

Le puissant châtelain Jean de Brulés donne son nom au château qui est construit sur la route du sel entre Carhaix et Locmariaquer. Il possède sur ces terres le pont David ou Davy, un four banal au lieu-dit La Métairie et trois moulins (dont deux sont toujours visibles : le moulin Le Bigot et le moulin Le Stunff). Cette route deviendra le chemin des pèlerins en l'honneur de Saint-Trémeur. La présence de la chapelle sur les terres de Jean de Brulés atteste toujours de nos jours de cette foi envers Saint-Trémeur, martyr breton décapité par son père, le roi breton Connomore. La puissance de cette propriété se perpétuera par le truchement du Sieur Jean Chef Du Bois et de sa descendance à partir de 1453. Pierre Chef Du Bois, l'un des héritiers, agrandira les possessions bubryates par la



François Bellec devant le portail de la métairie.

construction d'un château au lieu-dit Guelenec et de ses dépendances au « Vieux château ». Les Chef Du Bois construiront le manoir de Guerlasquen et le manoir de Coët Diquel. Ces châtelains, d'après la lecture des « aveux » (déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, par achat ou par héritage) possèdent d'autres biens dans la région de Quimperlé, à Guilligomarch et Rédéné.

Le château Brulés, tombé en ruines, sera démonté en 1950. Les pierres serviront notamment à la construction de l'ancienne poste de Bubry, rue de Sainte-Hélène. Le château de Kernivinen se trouve sur la trêve de Saint-Yves. Il a été construit par les Saint-Nouan, les châtelains qui possédaient la motte féodale de « Vieux Saint-Yves » située le long de la route romaine menant d'Hennebont à Pontivy. A la canonisation de Saint-Yves en 1347, les Nouan de Kernivinen, qui ont aussi donné leur nom au village, obtiendront le « Graal » local, par l'octroi d'une relique de Saint-Yves. Ils construiront l'église actuelle sur l'emplacement de la chapelle romane. Depuis cette période, à chaque pardon, la relique, enchâssée dans une main en argent, est portée en procession par des hommes de loi. Dénommée en breton Sant Nouan, la trêve sera francisée en Saint-Yves et le domaine féodal, Kozh Sant Nouan deviendra Vieux Saint-Yves.

### Les châtelains sont aussi des gens d'armes

A Vannes, le 4 septembre 1481, lors d'une réunion dite « à la montre » réunissant tous les gens d'armes du duché, chacun des nobles représentant Bubry et Saint-Yves se vit octroyer une solde par la Maison du Duc : 500 livres à Henri de Saint Nouan, 400 livres à Guillaume de Brulés. Les autres vassaux, Guillaume Keraly et Charles Penros ou Perros, bénéficieront d'une solde de 20 ou 40 livres.

A la révolution, les châtelains perdront leurs privilèges et seront expropriés de leurs terres et domaines, ceux-ci devenant des biens nationaux de l'état. Ces biens seront rachetés par des carriers ou des bourgeois notables des villes (notaires, avocats, militaires) à petit prix par le biais des « assignats », monnaies de la République sans grande valeur à la chute de Robespierre. L'état républicain, qui a besoin d'argent pour financer ses guerres (prusses, anglaises, espagnoles), se délester de ses biens dits nationaux. Les fermiers achèteront les terres et l'habitat. Les paysans et la population obtiendront à cette époque le droit de chasse, passible de peine de mort au temps de la féodalité. Des domaines ou abbayes deviendront des carrières. L'abbaye de Cluny (Bourgogne) construite en deux cents ans sera détruite en vingt ans. Des manoirs locaux ont subi le même sort : Kerbriant (disparu), Kerleshouarn (puits aujourd'hui au château de Versailles).

Les châteaux et manoirs : Brulés, Kernivinen, Coët Diquel, Kerbastard, le Faudo, Kerbriant, Kerleshouarn, Guerizec, la Villeneuve, Manéantoux, Kerlévido, Guelennec, Vieux Château mais aussi Keranscoët et Brézéhan aujourd'hui sur Inguiniel sont les témoins de ce passé féodal et médiéval.

Yves LE CARRER



Il y a peu de temps, un travail de numérotation des maisons et des différentes constructions a été effectué en campagne. Cette tâche a été réalisée sur tout le territoire pour faciliter le travail de la Poste, des pompiers, services publics, livreurs, le déploiement de la fibre...

Mais une telle tâche n'est pas forcément évidente à réaliser. Dans un bourg, les maisons et les constructions sont très souvent organisées de part et d'autre d'une rue et se suivent les unes après les autres. En revanche en campagne, ce n'est pas la même organisation. L'habitat n'est pas forcément réparti autour d'une voie ou d'une place. On peut régulièrement voir des villages dont les constructions sont relativement dispersées.

Dans les lieux-dits compliqués à numéroter, les personnes qui ont pris part à ce travail ont parfois été amenées à imaginer de nouveaux petits noms de lieux. Vous avez d'ailleurs peut-être remarqué des changements de panneaux à quelques endroits.

En voici quelques exemples :

Hent Keryagunff (la route ou chemin de Keryagunff), Plasenn ar c'halvar (la place du calvaire) à Saint-Yves. Talvern qui se trouve en haut de la commune est désormais articulé en trois parties : Talvern lhuel (Talvern d'en haut), Talvern hent ar forn (le chemin du four), Talvern hent ar leur (le chemin de l'aire à battre le grain). Près de Saint-Yves nous retrouvons également Manénain et Manénain lhuel. Dans le fameux quartier de Tri Glaz, Resterrouzel Izel (Resterrouzel d'en bas) et Resterrouzel lhuel (Resterrouzel d'en haut).

On retrouve dans ces nouveaux noms, avec notamment l'emploi de lhuel et izel, une caractéristique qui est importante dans la toponymie bretonne, c'est la possibilité de reconnaître d'un coup d'œil où se situe tel ou tel lieu.

**Fabrice MALARDÉ,**  
**Poer ar 'leur !**

Durant ar c'hrapadoù-mañ 'ma bet lakaet numeroioù doc'h pep ti ba'r c'hampagn. Ar labour-se a zo be groet evit esaat labour an ti Post, ar livrouion, evit arriv ar fibr un tamm e pep lec'h...

Med n'eo ket forh aes gober ur labour a sort-se ! B'ar ur vorh emañ, d'ar liesañ, ranket mat toud an tier da bep tu ag ar ruioù. Tout an savadurioù enem heulian unan arlec'h an eil.

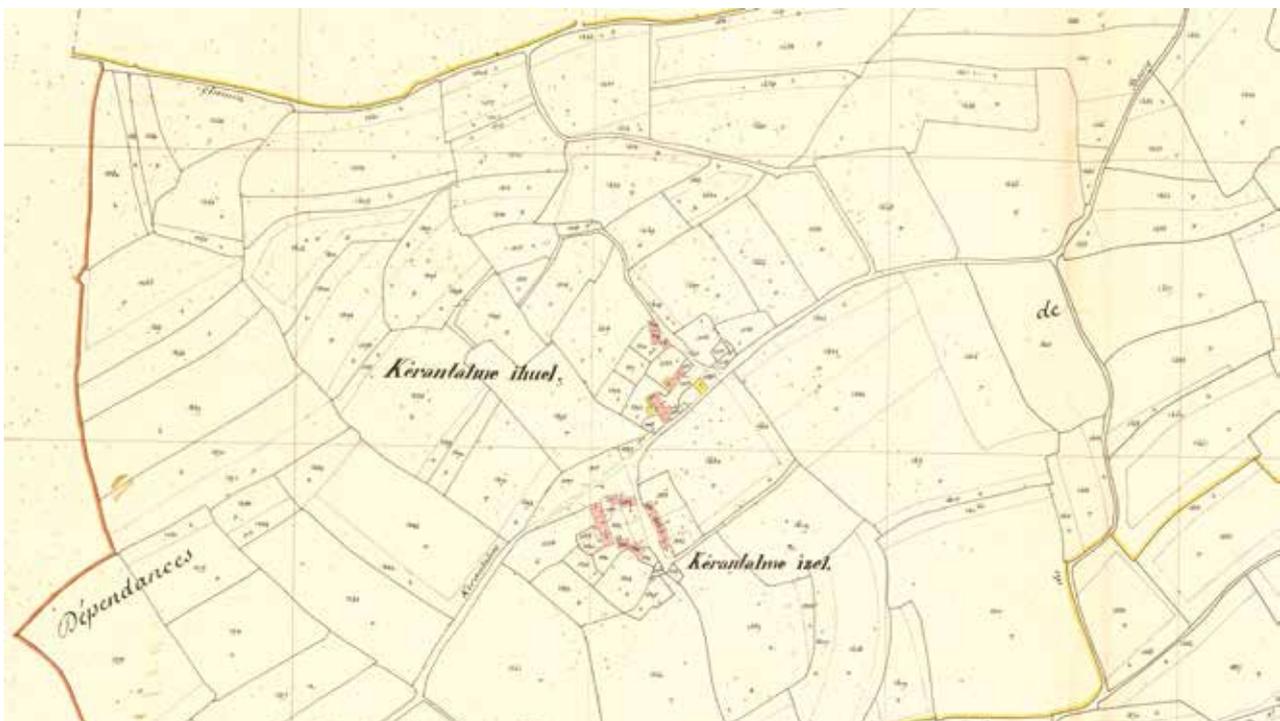
N'eo ket mem istoer ba kerioù bihan. N'oe ket berpet savet an tier àr bord an hent. Savet ind bet a-strew.

An dud karget ag ar labour-se a zo bet obliget ijin a'vioù bihan evit ar lec'hioù un tammig kompliket. Marse ' peus remerket panelioù get a'vioù nevez àr bord an hent !

Cheteu un nebeut anvoù nevez :

C'hwi helay gwelet : Hent Keryagunff, plasenn ar c'halvar. Ba Talvern, a zo d'ar lein ag ar gumun a zo bet ijinnet de skouer tri a'v evit lodañ ar penêr : Talvern lhuel, Talvern hent ar forn ha Talvern hent ar leur. D'an tu 'rell a Vubri , e tal Sant Ewan a zo Manenain ha Manenain lhuel. Pe c'hoarh Resterrouzel Izel ha Resterrouzel lhuel ba karter tri glaz !

D'ar liesañ e vez kavet ba anvoù lec'h traouigoù aes da welet a sikoura g'an dud gouiet emen emañ ur lec'h.



## La rando pourlet sur les chemins de Bubry

L'association d'animation du pays Pourlet (A2P2) organise le samedi 3 septembre une randonnée commentée sur les sentiers de la commune. Depuis 19 ans l'A2P2, présidée par François-Michel Bouchilloux, propose ainsi de couvrir à travers un programme de randonnées qui va de juin à octobre, le paysage et le patrimoine des 22 communes du pays Pourlet. Cette année, il est demandé aux marcheurs une participation libre et d'apporter leur gobelet (possibilité d'acheter le gobelet de l'association sur place). Rendez-vous à 14 h sur la place de l'église.

**Renseignements : 06 75 21 93 31.**

## Fête de Kerboharne les 20 et 21 août

Le comité de Kerboharne a changé de président : Clément Evano a laissé la place à Jonathan Jégouzo. L'association organise le samedi 20 août, à partir de 19h, un concert gratuit avec Widit et Betty Loop et le dimanche 21 août, à partir de 14h, un concours de pétanque et un concours de palets. Sur place, buvette, restauration et structure gonflable.

## Club des Amis et Retraités



L'association prévoit d'organiser une sortie à la journée en septembre prochain dont le programme n'a pas encore été fixé. Le repas du club aura lieu le vendredi 21 octobre à Guisriff. Un fest dé est également programmé le 18 décembre à Inguiniel.

## Exposition « Cimetières d'hier et d'aujourd'hui »

**EXPO**

**« Cimetières d'hier et d'aujourd'hui »**

**Bubry**  
Allée piétonne  
bas de la mairie

Du 14 Juin au 18 Juillet

Venez découvrir des cimetières végétalisés en Bretagne, en France et ailleurs dans le monde.

20 panneaux, des témoignages d'élus, d'agents d'entretien, de riverains ou de promeneurs.

Du 14 juin au 18 juillet, dans l'allée piétonne située en bas de la mairie, l'exposition « Cimetières d'hier et d'aujourd'hui » vous montre l'évolution de différents cimetières et vous fait découvrir des cimetières végétalisés en France et dans le monde. Composée d'une vingtaine de panneaux, elle présente des photos anciennes dont certaines issues de la collection du Cartopole de Baud et s'accompagne de témoignages d'élus, d'agents d'entretien, de riverains ou de promeneurs.

## Judo Club de Bubry-Melrand



Alexandra et Bruno en tenue de JJB « combat au sol »

Cette saison, les enseignants diplômés d'État, Bruno Arnaison 6<sup>ème</sup> dan et Alexandra Humbert 5<sup>ème</sup> dan, ont accueilli de nombreux enfants, ados et adultes sur toutes les activités hebdomadaires proposées. Dès 4 ans, les adhérents découvrent tout au long de la saison le Judo-Jujitsu, les sports de combat sous différentes formes : Atemi pieds-poings, Self-défense, MMA éducatif, JJB (jujitsu brésilien). En loisir ou en compétition, chaque pratiquant évolue à son rythme. Le club est classé au niveau national avec plusieurs titres de champions de France et international avec les médailles mondiales d'Alexandra double championne d'Europe (Israël) en fighting jujitsu et jjb (jujitsu au sol) catégorie - 45 kg et médaille de bronze jjb en - 48 kg (surclassée).

En pratique de remise en forme, le Taïso correspond aux différents souhaits des personnes qui recherchent le bien-être physique et mental avec des modules distincts : cardio-training, renforcement musculaire, stretching et postures. Un cours spécifique pour les ados sur la gestion des conflits et le harcèlement est proposé depuis plusieurs saisons. Du lundi au samedi, venez découvrir et pratiquer avec des professionnels du sport.

**Renseignements : 06 81 17 34 81.**

## La basse-cour à l'honneur de la 7<sup>ème</sup> édition de « Rentrez dans l'art »

Le dimanche 27 mars, après deux ans d'arrêt pour cause de virus, la 7<sup>ème</sup> édition de « Rentrez dans l'art » a enfin eu lieu. Le thème cette année était la basse-cour. Au programme : dessin, peinture, terre, récup'art... pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! Les scolaires ont été accueillis dès le jeudi et le vendredi pour une initiation grandeur nature aux arts plastiques. Bubry'Arts propose toute l'année des ateliers de peinture, collage, dessin, modelage, terre cuite, et modèle vivant.

Rendez-vous en septembre pour la reprise des séances les lundis après-midi, mardis matin, mercredis après-midi, samedis matin.

**Renseignements : 06 20 71 71 85.**



## 855 participants à la rando des Moulins



Après deux ans d'interruption, c'est une grande satisfaction pour Bubry Cyclo de voir que la rando des moulins, avec ses 855 participants répartis entre les circuits cyclo, VTT et marche, a été la plus suivie de la région depuis le début de l'année.

En juin, huit adhérents du club se sont lancés comme objectif de rejoindre le Mont Ventoux, dans le Vaucluse. Ils ont réalisé cette « Diagonale » de près de 1 000 km en plusieurs étapes avant de s'attaquer sur place à l'ascension du Mont Ventoux. Le retour s'est fait en voiture.



Enfin, cinq membres du club enchaînent actuellement les brevets de qualification de 200, 300, 400 et 600 km afin de réaliser en 2023 avec la Fédération Française de Cyclo-Tourisme « Paris-Brest-Paris », soit 1 200 km, en moins de 92 heures.

## Elodie Le Bail trace sa route en cyclisme professionnel



La Bubryate Elodie Le Bail, qui a intégré le cyclisme professionnel en 2021 dans l'équipe Saint-Michel Auber 93, a réalisé des résultats probants au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : elle a terminé 4<sup>ème</sup> du GP Justiniao UCI 1.2 en Turquie le 20 février, 7<sup>ème</sup> de l'étape 1 du Bloeizone Fryslân Tour UCI 2.1 aux Pays-Bas le 4 mars, 3<sup>ème</sup> de l'étape 2 du Bloeizone Fryslân Tour UCI 2.1 aux Pays-Bas le 5 mars, 14<sup>ème</sup> sur la Spar Flanders Diamond UCI 1.1 le week-end du 12 juin et a participé au Lotto Belgium Tour UCI 2.1 du 28 au 30 juin. Son rêve ? Participer un jour au Tour de France !

## Accueil des nouveaux arrivants

La mairie a le plaisir d'inviter les personnes nouvellement installées sur la commune ainsi que les bébés nés entre septembre 2021 et septembre 2022 à un pot de bienvenue. Il aura lieu le samedi 17 septembre à 10h30 à la mairie.

**Veillez vous inscrire auprès de la mairie au 02 97 51 70 07.**

## Des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan dès la rentrée

Virginie Saez, professeure de l'association Tiao San Bao, qui enseigne les arts martiaux internes depuis une dizaine d'années, proposera à la rentrée des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan. Ils se dérouleront tous les jeudis à partir du 15 septembre à la maison des associations de Saint-Yves de 17h45 à 19h pour le Qi Gong et de 19h15 à 20h30 pour le Tai Chi Chuan. Le Qi Gong, « le travail de l'énergie », est une gymnastique énergétique où le pratiquant s'ouvre à son souffle interne, à la conscience de son ressenti corporel, tout en exerçant des mouvements lents, ronds et harmonieux, dans le but d'accroître et de faire circuler librement l'énergie dans le corps. Le Tai Chi Chuan, « boxe du faite suprême », est un art martial interne qui développe une force souple et dynamique à partir du relâchement du corps. S'exercer au Tai Chi Chuan c'est travailler la fluidité, la coordination, l'enracinement, le souffle interne, l'intuition, la connaissance de soi et de l'autre, à travers l'enchaînement de mouvements. La pratique du Tai Chi Chuan comprend l'apprentissage de formes (enchaînement de mouvements), de marches, de pratiques à deux pour s'exercer au Tuishou (exercices de poussées de mains) et aux applications martiales.

**Renseignements : 06 41 84 40 22.**

## Trois circuits pour la 16<sup>ème</sup> édition du Trail du Brandifout



Après deux ans d'absence (en raison de l'épidémie de covid), le comité des fêtes a organisé le 15 mai la 16<sup>ème</sup> édition du Trail du Brandifout. Cette année, 3 distances étaient proposées : 8, 13 et 24 km. Ce sont près de 300 traileurs qui ont (re)découvert nos magnifiques sous-bois et chemins creux. La qualité et la beauté des parcours ont été plébiscitées par l'ensemble des participants. Merci à la soixantaine de bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée un très beau succès et bravo à l'équipe de la joëlette des Korrigans pour sa participation.



## Semaine fédérale du cyclotourisme



Le mardi 2 août, dans le cadre de la Semaine Fédérale de Cyclotourisme de Loudéac, 6 000 à 8 000 cyclos passeront dans le bourg. Une partie des cyclistes arrivera de la route de Guéméné puis passera dans la rue Sainte-Hélène et devant l'église avant de prendre la direction de Melrand. L'autre groupe arrivera de Plouay en direction de Melrand.

## Bagad Sant-Ewan



Après deux ans de « sommeil forcé » en raison de la pandémie, le bagad Sant-Ewan Bubry a repris le chemin des concours lors de la première manche du concours de Bagadoù troisième catégorie,

le dimanche 13 mars à Vannes. Si le groupe, qui a intégré plusieurs jeunes issus du bagadig, n'a pas obtenu le résultat escompté avec sa suite « Pays Montagne », il a reçu beaucoup d'encouragements et s'est vite remis au travail afin de préparer le concours de Quimper qui se déroulera le 23 juillet.

Le fest-noz organisé le 19 mars avec à l'affiche Hamon/Martin, Couriaut/Lotout/Le Sauze/, Dirodollou/Lavigne, Dañs ar Jâze, Kanerion Bubry, Nicol/Le Forestier, a eu beaucoup de succès. Avec la reprise des animations, le bagad sera également présent lors des événements festifs de Bubry et des alentours.

## Cours de théâtre



Virginie Murat propose depuis le début de l'année des cours de théâtre tous niveaux le mardi soir de 19h45 à 21h45 à la médiathèque (sauf vacances scolaires), à partir de 16 ans. Toutes les techniques de base du jeu théâtral sont abordées : l'improvisation, le travail sur les émotions, le langage corporel, la diction, la voix, le travail des textes, la préparation des prises de parole, etc. Les ateliers permettent de se découvrir et de se dépasser avec les outils du théâtre. Le théâtre d'improvisation est utilisé pour développer l'écoute et la créativité. Un spectacle de fin d'année a permis de valider les acquis. L'animatrice Virginie Murat est comédienne dans la troupe Trisk'elles et propose des représentations de pièces dans le Morbihan. Intervenant en entreprise sur la cohésion d'équipe et la préparation aux prises de paroles, elle est formée dans le développement personnel et accompagne également des patients dans les difficultés rencontrées dans la vie.

Il est possible d'effectuer un premier cours « découverte » gratuit.

Contact : 06 87 18 29 02.

## ASPEACH soutient l'équipe de France de foot fauteuil



ASPEACH (Association.Soutien.Pour.Enfants. Adultes.Culture et sport.Handicap) est une nouvelle association bubryate dont le but est de venir en aide à toute personne en situation de handicap dans la pratique d'un sport ou l'accès à la culture.

Cette association a été créée pour venir en aide financièrement aux joueurs de l'équipe de France de foot fauteuil, dont fait partie Tristan Le Beller, en vue de leur préparation de la Coupe Du Monde qui se déroulera en Australie en 2023.

Contact : 06 63 69 99 36, [aspeachbretagne@gmail.com](mailto:aspeachbretagne@gmail.com)

## Vingt ans de jumelage Macroon-Marcallo con Casone



Au mois d'avril, une délégation du comité de jumelage de Bubry s'est rendue à Marcallo con Casone afin de participer à la cérémonie commémorant les vingt années de jumelage entre Marcallo con Casone (Italie) et Macroon (Irlande). Marina Roma, maire de Marcallo Con Casone, Pat O' Connel, représentant les Irlandais et Louis Le Corre, vice-président du comité de jumelage bubryate, ont paraphé le document attestant les vingt ans de jumelage entre les communautés. Un « Rond-point des jumelages » sur lequel figurent les blasons des trois communes jumelles a été inauguré et un arbre planté. Des contacts ont été pris entre Italiens, Bretons et Irlandais pour une prochaine signature à Bubry l'année prochaine, cette fois entre Marcallo con Casone et Bubry.

## Concert « Le Rythme des Ailes »



Accompagnée de Jillian Peto-Manso à la guitare et de Guy Missio à la batterie, Valentine Bâty (chant, piano, clarinette) propose le vendredi 2 septembre à 20h30, dans le parc de la salle polyvalente, un concert de chansons françaises poétiques aux accents jazz-rock-world. Des textes intimistes mis en valeur par une musique chaleureuse et puissante, autour de la neurodiversité.

## L'activité de sapeur-pompier au quotidien

Afin de maintenir leurs acquis, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Bubry sont tenus de suivre, tous les mois, une formation continue sur différents aspects (secourisme, incendie...). En juin, le thème était « le port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) ». Cet appareil est utilisé par les pompiers lorsqu'ils effectuent des reconnaissances et pénètrent dans des milieux où l'air est vicié, enfumé, à l'aide d'une bouteille d'air fixée sur un dossard et reliée à un masque par un détendeur qui leur permet de respirer. Le but de cette formation était de se familiariser de façon ludique, au cours de différents ateliers, au port de cet équipement indispensable : franchissement d'obstacles, parcours de course/marche, orientation et reconnaissance dans un milieu clos.



## Pardon de Saint-Yves



L'ensemble des bénévoles de l'association Porzh Sant-Ewan, présidée par Michel Guillemot, a remis le couvert après deux longues années perturbées par la covid. On a constaté, dès le samedi matin, sur le terrain et également à « l'atelier » bouillie de millet, une motivation générale et une envie de se retrouver pour faire de cette journée une belle fête. Il y a eu beaucoup de monde également pour la messe, la procession et le feu de joie avec la participation du Bagad Sant-Ewan et les enfants du cercle Bugalé Melrand. Côté restauration, le repas traditionnel - pâté, langue de bœuf, rost er forn - a fait le plein mais on trouvait également des galettes de pomme de terre, des grillades/frites et bien sûr une buvette. Côté musique, quatorze couples de sonneurs ont animé la journée : dix couples koz, un braz et trois couples jeunes (à noter la participation pour la première fois de Manon Henrio du bagad Sant-Ewan accompagnée de Ronan le Padellec, 2<sup>ème</sup> prix jeunes).

Le couple Jouanno/Lamour remporte le trophée Pierre Bédard. Le public était présent tout au long de la journée et semblait très heureux de retrouver cette ambiance bien propre au Pays Pourlet ! Tout le monde semble déjà prêt pour l'édition 2023.



## Théâtre et arts vivants avec l'association « Les Hyènes »



L'association Les Hyènes, présidée par Paul Dedieu, dont l'établissement d'activité est situé à Coët Sarre Bihan, a pour but de créer, produire et diffuser des formes théâtrales et d'arts vivants, ainsi que de développer des actions artistiques pour promouvoir la culture et la rendre accessible au plus grand nombre. Elle proposera à la rentrée des ateliers clown pour adultes.



Contact : 07 68 29 00 06,  
[les.hyenes.compagnie@gmail.com](mailto:les.hyenes.compagnie@gmail.com)  
 Site web : [leshyenes.com](http://leshyenes.com)  
 Facebook : les hyènes

## Concert du groupe Arrin le 31 juillet



Venez découvrir la musique originale et mélodieuse du duo franco-britannique Arrin le 31 juillet 2022, à 17h, à la chapelle Sainte-Hélène. Andréa, à la flûte traversière (en or) et à la voix (alto), sera accompagnée par Richard à la guitare, au chant et à la composition, mais aussi au

« percutrum barytar ». Avec cet instrument de sa fabrication, une guitare dont il joue avec le pied, il crée des lignes de basse qui donnent une impression d'orchestre.

Site web : <https://arrin.com/>

## L'ASB fête ses 100 ans le 23 juillet !

L'ASB a concocté un programme festif à l'occasion des 100 ans de l'association. Rendez-vous le samedi 23 juillet au stade municipal dès le matin pour un tournoi intergénérationnel ouvert à tous les joueurs et anciens joueurs du club. Après des grillades à midi, les rencontres se poursuivront l'après-midi en interclubs. Le soir, l'ASB vous propose des moules-frites, une animation musicale et un feu d'artifice.

Par ailleurs, le club souhaite constituer une nouvelle équipe féminine à la saison prochaine et recherche des joueuses (à partir de 16 ans), débutantes ou non, ainsi que des bénévoles pour coacher et encadrer l'équipe.

Contact : 06 75 67 11 15.

## « Les clés pour rester en forme en territoire de Bubry »

Les CCAS de Bubry, Inguiniel et Quistinic ont travaillé en partenariat avec le comité d'Action Sociale Agirc-Arco et la Carsat pour mettre en place un parcours de prévention pour les retraités des trois communes. Une conférence sur « les clés pour rester en forme en territoire de Bubry » a été ainsi organisée le 3 février 2022 à Quistinic. A l'issue de cette après-midi d'animation, assurée par les médecins du centre de prévention Agirc Arco Bretagne, les personnes intéressées ont pu s'inscrire pour un bilan individuel de prévention dans les locaux de la maison de santé de Bubry, puis à des ateliers collectifs pour prévenir la perte d'autonomie en permettant l'appropriation de comportements favorables en santé. Des ateliers de quinze personnes maximum, s'échelonnant de mi-mars à fin juin 2022 ont été proposés sur les trois communes : atelier équilibre à Inguiniel, ateliers diététiques à Quistinic et à des ateliers sommeil et mémoire à Bubry.



## Les plantes invasives



Renouée du Japon



Renouée du Japon



Griffes de Sorcières



Jussie



Buddléia



Herbes de la Pampa

Avez-vous déjà parcouru la campagne et observé le long des routes des tâches de végétation vert clair ? C'était peut-être une des renouées asiatiques, elles peuvent former d'immenses massifs. Avez-vous déjà pris le train et vu le long des rails de jeunes arbrisseaux au feuillage vert-blanchâtre et aux grappes de fleurs violettes ? C'étaient certainement un arbre à papillon, ou encore une touffe de feuilles pointues d'où émergeait un grand plumeau, à coup sûr, c'était une Herbe de la Pampa.

Vous êtes-vous déjà promené le long d'un canal ou d'un étang et avez-vous aperçu de grandes masses vertes à la surface de l'eau ? Si elles fleurissaient jaune, vous avez rencontré une des espèces de Jussie. En revanche, si elles ressemblaient à des arbres miniatures sortant la tête de l'eau, il pouvait s'agir de Myriophylles du Brésil.

Ces plantes, de plus en plus fréquentes en Bretagne, sont des espèces exotiques envahissantes. Adaptées à nos conditions climatiques et à nos milieux, elles se développent en abondance au détriment de plantes locales. Nous, particuliers et collectivités, sommes en grande partie responsables. Car, pour la plupart, elles proviennent de nos jardins ou des parcs et massifs communaux.

Prenez le Laurier Palme, *Prunus laurocerasus*, souvent planté en guise de haie : au détriment de nos espèces locales, il envahit nos forêts via les fruits qu'il produit, appréciés des oiseaux. Capable de pousser sous ombrage, il concurrence les houx, les aubépines mais aussi les semis des grands arbres (hêtres, chênes...).

Même si ces plantes posent de nombreux problèmes, il est possible de les conserver en prenant certaines précautions : les fleurs doivent être coupées lorsqu'elles se flétrissent pour éviter la formation de graines et fruits. Mais ce sont souvent les tailles qui posent le plus de problèmes, la capacité de bouture de beaucoup de ces plantes est impressionnante aussi veillez à les broyer, à les faire sécher au soleil et à les composter. Le mieux restant encore de ne pas les planter ni de les semer !

Retrouvez la liste complète de ces plantes sur :

**[www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives](http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives)**

Pour en savoir plus : **[www.mce-info.org/jardiner-au-naturel/](http://www.mce-info.org/jardiner-au-naturel/)**

*Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*



Jussie

## Etat-civil du 1<sup>er</sup> semestre 2022

### Naissances

Manoé CHABAUTY	<b>29 décembre 2021</b>
Ludmila CARCREFF	<b>6 janvier</b>
Mayron LE GARREC	<b>23 février</b>
Eliott HUBERT-THOMAZO	<b>19 mars</b>
Yuna COËTMEUR	<b>14 avril</b>
Mai-Li DURAND	<b>3 mai</b>
Léon RÉGNÉ PADELLEC	<b>18 mai</b>
Clarence SINET	<b>26 mai</b>
Diego CLERGEON	<b>4 juin</b>

### Mariages

Chantal QUÉRÉ et Bruno LE CALVARE	<b>4 février</b>
Marion DOCEUL et Quentin LE BOUILLE	<b>25 juin</b>

### Décès

Hubert LE MOUËLLIC	<b>1 janvier</b>
Marie TRÉHIN veuve LE GOFF	<b>3 janvier</b>
Kévin RACAPÉ	<b>4 janvier</b>
Odette EZENOT veuve MALARDÉ	<b>13 janvier</b>
Hélène EVANO veuve SIMON	<b>18 janvier</b>
Renée VERDET veuve LE LUHANDRE	<b>28 janvier</b>
Anabela DA SILVA FERREIRA	<b>6 février</b>
Sidonie LE SAUX veuve GAINCHE	<b>18 février</b>
Jean LE PEUTREC	<b>5 mars</b>
Marie TANGUY veuve LE TADIC	<b>15 mars</b>
Noël MERDY	<b>1 avril</b>
Marie-Christine LE SCOUARNEC	<b>2 avril</b>
Jean LE BADÉZET	<b>7 avril</b>
Marcel LE SCIELLOUR	<b>9 avril</b>
Patrick YON	<b>25 avril</b>
Anne-Marie MIAN	<b>2 mai</b>
Suzanne LE GAL	<b>4 mai</b>
Danielle LE BRIS veuve LE PEUTREC	<b>5 mai</b>
Daniel EMONNOT	<b>9 mai</b>
Nathalie LAUPIN	<b>24 mai</b>
Thérèse TRÉHIN veuve LE CAPITAINE	<b>25 mai</b>
Louis JULÉ	<b>26 mai</b>
Josette CANO veuve PHILIPPOT	<b>27 mai</b>
Marie EHOUARNE veuve LE BADÉZET	<b>29 mai</b>
Anne CLOIREC	<b>2 juin</b>
Eugénie GUILLEMOT veuve LE GAL	<b>28 juin</b>

## Agenda du 2<sup>ème</sup> semestre 2022

### Juillet

<b>19-23</b>	Braderie Livres/CD à la médiathèque
<b>24</b>	Pardon de la chapelle Sainte-Hélène
<b>23-24</b>	Fête des 100 ans de l'ASB
<b>26</b>	Cérémonie de la femme dans la résistance
<b>31</b>	Concert Arrin

### Août

<b>2-13</b>	Exposition « Portraits de Chevaux » à la médiathèque
<b>7</b>	Fête des battages à Manéo
<b>13-15</b>	Fêtes locales du comité des fêtes de Saint-Yves
<b>14</b>	Pardon de la chapelle Saint-Armel
<b>20</b>	Concert à Kerboharne
<b>21</b>	Concours de pétanque et palets du comité de Kerboharne
<b>28</b>	Pardon de la chapelle Saint-Guënaël

### Septembre

<b>2</b>	Concert « Le Rythme des Ailes »
<b>3</b>	Randonnée pourlet
<b>3</b>	Soirée théâtre de Trisk'elles à Saint-Clément
<b>4</b>	Pardon de la chapelle Saint-Clément
<b>11</b>	Vide-grenier école Sainte-Hélène
<b>18</b>	Pardon de la chapelle de La Salette
<b>24</b>	Repas des pompiers
<b>25</b>	Pardon de la chapelle Saint-Trémeur

### Octobre

<b>1</b>	Soirée théâtre de Trisk'elles
<b>2</b>	Pardon de la chapelle Saint-Hervé
<b>8</b>	Repas et fest-noz du bagad Sant-Ewan
<b>15-16</b>	Rassemblement moto de Desmo Breizh 56
<b>23</b>	Marché du terroir

### Novembre

<b>12</b>	Repas de l'école Teir Dervenn
-----------	-------------------------------

### Décembre

<b>3</b>	Fête de la Sainte-Barbe
<b>9</b>	Marché gourmand de l'école Sainte-Hélène
<b>10</b>	Repas de l'ASB
<b>16-17</b>	An hiran noz de Liammzer



# *Souvenirs, souvenirs...*

**Les classes 1 & 2**

